

MUNICIPALITE DE LA NEUEVILLE

Séance du Conseil général du 23 juin 2022

6. Demande d'un crédit d'engagement de CHF 687'900.- TTC pour la réfection du chemin des Oeuchettes comprenant les infrastructures (conduites d'eaux usées et d'eaux claires, réseau électrique) et la superstructure (revêtement): arrêté du Conseil général (C. Ferrier/ A. Schleppey)

Introduction

Le chemin des Oeuchettes est en mauvais état. Selon la planification communale, notamment la planification du Plan général d'évacuation des eaux (PGEE), il doit être entièrement refait. La canalisation d'évacuation des eaux doit être remplacée par un système séparatif. De plus, la conduite d'eau potable est en mauvais état et doit également être remplacée.

Le Conseil municipal demande au Conseil général un crédit d'engagement de CHF 687'900.- TTC pour la réfection de la chaussée et des canalisations d'eaux usées et d'eaux claires, ainsi que pour la remise en état du réseau électrique.

Explications

Amélioration du réseau des canalisations

Le PGEE planifie la réfection du réseau des canalisations d'évacuation des eaux usées et des eaux claires. Dans ce cadre, une priorisation des projets a été effectuée afin de répartir les investissements dans le temps.

Le but est de remplacer à terme les canalisations actuelles par un système séparatif. En effet, il est inutile d'envoyer des eaux claires à la STEP alors qu'elles peuvent être directement déversées dans le lac sans traitement d'une part et d'autre part, les eaux claires surchargent le réseau de canalisations et la STEP.

Au chemin des Oeuchettes, les canalisations sont anciennes. Elles ont été mise en place avant la construction des usines Matthey dans les années 70. Une partie de la canalisation d'eaux usées passe du reste sous le bâtiment de l'usine. Elle doit être déplacée pour se trouver sur le domaine public.

Agrandissement de l'entreprise Matthey

L'entreprise Matthey (Notz Metall AG) a annoncé à la commune un projet d'agrandissement de ses bâtiments dans un délai de 5 ans. Ces travaux importants vont impacter le quartier et notamment le chemin des Oeuchettes. En effet, au vu de la vétusté de la chaussée, le passage répété des camions va avoir un impact important sur l'état de la route. Le Conseil municipal a pris la décision de réfectionner la chaussée avant les travaux d'agrandissement de l'usine afin que le chemin des Oeuchettes résiste à ce chantier. Par contre, les trottoirs ne seront pas touchés. Ils seront sûrement modifiés en parallèle du projet d'agrandissement de l'usine qui n'est pas encore connu.

Canalisation d'eau potable

La canalisation d'eau potable est en très mauvais état. Le TLN a dû intervenir à de nombreuses reprises afin de réparer des fuites. Comme la chaussée, cette conduite ne supportera pas le passage répété des camions lors des travaux d'agrandissement des bâtiments de l'usine Matthey. Elle doit absolument être remplacée avant les travaux d'agrandissement.

Travaux

La planification communale a prévu la réfection du chemin des Oeuchettes en 2022. Les travaux prévus sont les suivants :

Canalisations eaux usées et eaux claires

- réutilisation de la partie nord de la canalisation existante pour les eaux usées, chemisage ;
- mise en place d'une nouvelle canalisation pour les eaux usées pour la partie sud ;
- mise en place d'une canalisation pour les eaux claires raccordées au ruisseau de Vaux.

Conduite d'eau potable

- remplacement complète de la conduite.

Réseau électrique

- remise à neuf du réseau électrique ;
- mise en place de tubes en attente ;
- remplacement des candélabres ;
- remplacement d'une cabine de distribution.

Revêtement

- création d'un encaissement (fondation de la route) ;
- revêtement en tapis bitumineux de la chaussée.

Les bordures et les trottoirs ne seront pas touchés par les travaux.

Coûts

Un mandat a été donné au bureau d'ingénieurs RWB SA afin d'établir le projet et estimer le coût des travaux (+/- 10%). Ils se répartissent de la façon suivante :

Canalisations eaux claires et eaux usées – mise en séparatif	CHF 200'800.00 TTC
Réseau électrique et travaux de génie civil liés	CHF 180'350.00 TTC
Réfection complète de la chaussée	CHF 306'750.00 TTC
Total	CHF 687'900.00 TTC

Le Service des eaux TLN prendra à sa charge les frais des travaux de génie civil liés au renouvellement de la conduite d'eau potable pour un montant de CHF 72'800.- TTC.

Préavis des commissions

La commission des finances a préavisé favorablement le projet lors de sa séance du 10 mars 2022.

La commission de l'équipement a préavisé favorablement le projet lors de sa séance du 6 avril 2022.

La commission de la gestion du territoire a préavisé favorablement le projet lors de sa séance du 26 avril 2022.

Mise en concurrence pour les travaux

Le bureau d'ingénieurs RWB sera mandaté pour l'établissement du projet définitif, de l'élaboration des soumissions, de la mise en concurrence des travaux selon les marchés publics et suivra également les travaux d'exécution. Le coût de son mandat est compris dans les montants estimés des travaux.

Conclusion

Le Conseil municipal a préavisé favorablement ce projet et recommande au Conseil général d'approuver la demande de crédit d'engagement de CHF 687'900.- TTC pour le financement de la réfection du chemin des Ouchettes, comprenant les infrastructures (conduites d'eaux usées et d'eaux claires, réseau électrique) et la superstructure (revêtement).

CONSEIL MUNICIPAL

Annexes : Plans